



COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI
ET DES SALINES DE L'EST

Clichy Pouchet – Bâtiment A
92-98, Boulevard Victor HUGO
92 115 Clichy

DÉCLARATION D'ARRÊT DÉFINITIF DES TRAVAUX MINIERS ET D'UTILISATION DES INSTALLATIONS ASSOCIÉES

CONCESSION DE MINES DE SEL GEMME
DE GOUHENANS ET DES EPOISSES (HAUTE-SAONE)

Document A

Généralités : document de présentation générale du titre
minier, des travaux miniers et du dossier de déclaration
d'arrêt des travaux miniers
et d'utilisation des installations associées

Signataire de la demande

*Patrick DALLA VALLE, Directeur Industriel
Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est*

Clichy Pouchet – Bâtiment A
92-98, Boulevard Victor HUGO
92 115 Clichy

☎ : 01.75.61.78.00

Chargés du dossier

*Emmanuel HERTZ, Responsable Pôle Technique Minier
Cédric LHEUR, Géologue
Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est*

17, rue Gabriel PERI
54 110 Varangéville

☎ : 03.83.18.73.00

NOVEMBRE 2018

LISTE DES TABLEAUX ET ANNEXES.....	4
1. IDENTITE DU DECLARANT	5
1.1. SOCIETE DECLARANTE ET CORRESPONDANTS	5
1.2. POUVOIRS DU SIGNATAIRE.....	5
1.3. INSCRIPTION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES	6
1.4. STATUTS DE LA SOCIETE	6
2. TITRE MINIER OBJET DE LA DECLARATION	6
2.1. PRESENTATION DU TITRE MINIER	6
2.2. INSTITUTION DE LA CONCESSION DE GOUHENANS	7
2.3. INSTITUTION DE LA CONCESSION DES EPOISSES	7
2.4. HISTORIQUE DE LA CONCESSION DE GOUHENANS ET DES EPOISSES.....	7
2.5. DESCRIPTION DU PERIMETRE DE LA CONCESSION.....	7
2.6. OBJET ET PERIMETRE DE LA DECLARATION.....	9
3. METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU DOSSIER ACCOMPAGNANT LA DECLARATION D'ARRET DEFINITIF DES TRAVAUX MINIER ET D'UTILISATION DES INSTALLATIONS ASSOCIEES.....	9
3.1. RECHERCHE DES DONNEES RELATIVES AUX TRAVAUX MINIER.....	9
3.2. TRAVAUX MINIER REALISES DANS LE PERIMETRE DE LA CONCESSION.....	10
3.3. EXPLOITATION INDUSTRIELLE DE LA CONCESSION.....	10
3.4. INSTALLATIONS MINIERES ENCORE EXISTANTES	11
3.5. TRAVAUX DE RECHERCHE ET D'INVESTIGATION	11
3.6. TRAVAUX MINIER POSTERIEURS A L'ACTIVITE INDUSTRIELLE	12
4. COMPOSITION DU DOSSIER DE DECLARATION D'ARRET DEFINITIF DES TRAVAUX MINIER ET D'UTILISATION DES INSTALLATIONS ASSOCIEES.....	12
4.1. PRESENTATION DES ETUDES REALISEES	12
4.2. PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE DECLARATION D'ARRET DEFINITIF DES TRAVAUX MINIER ET D'UTILISATION DES INSTALLATIONS ASSOCIEES	12

LISTE DES TABLEAUX ET ANNEXES

Liste des tableaux :

Tableau A-1 : Coordonnées des sommets de la concession de GOUHENANS et des EPOISSES

Tableau A-2 : Inventaire des ouvrages et des travaux miniers réalisés dans le périmètre de la concession de GOUHENANS et des EPOISSES

Tableau A-3 : Description brève des ouvrages et des travaux miniers de la concession de GOUHENANS et des EPOISSES

Tableau A-4 : Synthèse des installations minières existantes

Liste des annexes :

Annexe A-1 : Délégation de pouvoir (i) de Monsieur Hubert FRANCOIS, représentant légal de la société FINACHEF, Présidente de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est à Monsieur Patrick DALLA VALLE, Directeur Industriel du groupe SALINS. Copie certifiée conforme (ii) de l'extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 décembre 2015 nommant la société FINACHEF en qualité de Présidente de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est et copie (iii) de l'extrait Kbis de la société FINACHEF attestant que Monsieur Hubert FRANCOIS en est le représentant légal

Annexe A-2 : Copie de l'extrait Kbis du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre

Annexe A-3 : Statuts certifiés conformes de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est

Annexe A-4 : Copie du décret du 3 janvier 1843 instituant la concession de mines de sel gemme de GOUHENANS du cahier des charges annexé

Annexe A-5 : Copie du décret du 3 août 1848 instituant la concession de mines de sel gemme des EPOISSES et du cahier des charges annexé

Annexe A-6 : Copie de l'arrêté du 16 juin 1999 autorisant la mutation de la concession de GOUHENANS et des EPOISSES au profit de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est

Annexe A-7 : Plan présentant les limites et les sommets de la concession de GOUHENANS et des EPOISSES ainsi que les concessions de sel voisines

Annexe A-8 : Plan présentant les coordonnées des sommets de la concession de GOUHENANS et des EPOISSES

Annexe A-9 : Plan de localisation général des ouvrages miniers et des installations associées de la concession de GOUHENANS et des EPOISSES

Annexe A-10 : Plan détaillé avec fond cadastral de la commune de Gouhenans présentant les ouvrages miniers de la concession de GOUHENANS et des EPOISSES

1. IDENTITE DU DECLARANT

1.1. SOCIETE DECLARANTE ET CORRESPONDANTS

Raison sociale :

COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI ET DES SALINES DE L'EST (CSME)

Société par Actions Simplifiée au capital de 68 040 000 €

Siège social :

CSME

Clichy Pouchet – Bâtiment A

92-98, Boulevard Victor HUGO

92 115 Clichy

☎ : 01.75.61.78.00

RCS Nanterre 412 431 744

SIRET : 412 431 744 00298

APE : 0893 Z

Signataire :

Patrick DALLA VALLE, Directeur Industriel du groupe SALINS

CSME

Clichy Pouchet – Bâtiment A

92-98, Boulevard Victor HUGO

92 115 Clichy

☎ : 01.75.61.78.00

Chargés du dossier :

Emmanuel HERTZ, Responsable Pôle Technique Minier

Cédric LHEUR, Géologue, Pôle Technique Minier

CSME

17, rue Gabriel PERI

54 110 Varangéville

☎ : 03.83.18.73.55

1.2. POUVOIRS DU SIGNATAIRE

Monsieur Patrick DALLA VALLE est le signataire de la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers et des installations associées de la concession de GOUHENANS et des EPOISSES en sa qualité de Directeur Industriel du groupe SALINS.

Ce pouvoir a été délégué par Monsieur Hubert FRANCOIS, représentant légal de la société FINACHEF, Présidente de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est à M. Patrick DALLA VALLE par attestation du 15 décembre 2015 dont une copie est portée en Annexe A-1.

La copie de l'extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 décembre 2015 nommant la société FINACHEF en qualité de Présidente de CSME est portée en Annexe A-1.

La copie de l'extrait Kbis de la société FINACHEF attestant que Monsieur Hubert FRANCOIS en est le représentant légal est portée en Annexe A-1.

**CONCESSION DE MINES DE SEL GEMME
DE GOUHENANS ET DES EPOISSES (Haute-Saône)
DÉCLARATION D'ARRÊT DEFINITIF DES TRAVAUX MINIERES
ET D'UTILISATION DES INSTALLATIONS ASSOCIEES**

1.3. INSCRIPTION AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Un exemplaire de l'extrait Kbis du Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre est porté en Annexe A-2.

1.4. STATUTS DE LA SOCIETE

Une copie des statuts certifiés conformes de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est est jointe en Annexe A-3.

2. TITRE MINIER OBJET DE LA DECLARATION

2.1. PRESENTATION DU TITRE MINIER

➤ **GOUHENANS**

Nom du titre : concession de GOUHENANS

Nature du titre minier : concession au titre du code minier

Substance : mines de sel gemme

Surface de la concession : 688 ha (d'après le décret institutif)
696 ha (d'après la mesure sur le plan géoréférencé)¹

Communes recoupées : Gouhenans, Athesans, Villafans, Longeville

Institution : Ordonnance Royale du 3 janvier 1843

➤ **EPOISSES**

Nom du titre : concession des EPOISSES

Nature du titre minier : concession au titre du code minier

Substance : mines de sel gemme

Surface de la concession : 290 ha (d'après le décret institutif)
335 ha (d'après la mesure sur le plan géoréférencé)²

Communes recoupées : Gouhenans, Val de Gouhenans, La Vergenne

Institution : Arrêté du Président du Conseil des Ministres du 3 août 1848

¹ 6959271 m²

² 3350030 m²

2.2. INSTITUTION DE LA CONCESSION DE GOUHENANS

La concession de mine de sel gemme de GOUHENANS a été instituée par Ordonnance Royale le 3 janvier 1843 au profit de PARMENTIER, GRILLET et C^{ie}.

Une copie de ce décret ainsi que du cahier des charges annexé est portée en Annexe A-4.

2.3. INSTITUTION DE LA CONCESSION DES EPOISSES

La concession de mine de sel gemme des EPOISSES a été instituée par arrêté du Président du Conseil des Ministres le 3 août 1848 au profit de MM. PRINET et LISSOT.

Une copie de ce décret ainsi que du cahier des charges annexé est portée en Annexe A-5.

2.4. HISTORIQUE DE LA CONCESSION DE GOUHENANS ET DES EPOISSES

Les concessions de GOUHENANS et des EPOISSES sont réunies par décret du 14 mars 1879 dans le patrimoine de la Compagnie des Salines, Houillères et Fabriques de produits chimiques de Gouhenans.

A la liquidation de cette société en 1906, elle a fait l'objet d'un apport à la Société Minière et Industrielle de Gouhenans, elle-même fusionnée avec la Société des Anciennes Salines Domaniales de l'Est en 1953. Le décret autorisant la mutation des concessions et rendant définitive la fusion a été signé le 8 février 1854.

La concession de GOUHENANS et des EPOISSES a fait l'objet de plusieurs mutations successives :

- mutation au profit de la Société Salinière de l'Est par décret du 14 novembre 1962.
- mutation au profit de la Compagnie des Salins du Midi en date du 13 septembre 1968.

Enfin, la concession GOUHENANS et des EPOISSES a été mutée par arrêté ministériel du 16 juin 1999 à la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est après sa réorganisation juridique. Une copie de cet arrêté est portée en Annexe A-6.

2.5. DESCRIPTION DU PERIMETRE DE LA CONCESSION

➤ GOUHENANS

Le périmètre de la concession de mines de sel gemme de GOUHENANS est défini dans l'Ordonnance Royale tel que :

- **Au Nord**, par une ligne droite partant du clocher de Gouhenans et aboutissant au point **H**, où le bord méridional du chemin de Val-de-Gouhenans au village d'Athesans, pénètre sur le territoire de cette dernière commune.
- **A l'Est**, par une ligne droite tirée, à partir du point précédent **H**, vers le clocher d'Etroitefontaine mais limitée au point **K**, c'est-à-dire à sa rencontre avec la ligne droite de l'ancien clocher d'Athénans au clocher de Villafans.
- **Au Sud**, par deux lignes droites tirées, la première du précédent point **K** au clocher de Villafans, et la deuxième du clocher de Villafans à celui de Longeville.
- **A l'Ouest**, par une ligne droite tirée du clocher de Longeville à celui de Gouhenans, point de départ.

**CONCESSION DE MINES DE SEL GEMME
DE GOUHENANS ET DES EPOISSES (Haute-Saône)
DÉCLARATION D'ARRÊT DEFINITIF DES TRAVAUX MINIERS
ET D'UTILISATION DES INSTALLATIONS ASSOCIEES**

Les coordonnées des sommets de la concession GOUHENANS ont été définies à partir du plan SCAN25[®] géoréférencé de l'IGN et sont présentées dans le Tableau A-1 :

Sommet	Système RGF93 CC48	
	X (m)	Y (m)
B	1 960 589	7 162 168
H	1 962 661	7 162 041
K	1 962 828	7 160 429
X	1 961 163	7 159 326
Y	1 959 155	7 160 146

Tableau A-1 : *Coordonnées des sommets de la concession de GOUHENANS*

➤ **EPOISSES**

Le périmètre de la concession de mines de sel gemme des EPOISSES est défini dans l'arrêté du Président du Conseil des Ministres tel que :

- **Au Nord-Est**, par une ligne droite menée du clocher de Val-de-Gouhenans, point **I** du plan, au clocher de La Vergenne, et arrêtée au point **E**, intersection de ladite ligne et de la ligne **FG** qui va du clocher d'Athenans à l'angle Nord-Est de la ferme de Macrole.
- **A l'Est**, par une ligne droite menée du point **E**, ci-dessus désigné, au point **A** où le bord méridional du chemin de Val-de-Gouhenans au village d'Athenans atteint les limites de la concession de mines de sel gemme de Gouhenans.
- **Au Sud**, par la ligne droite menée du point **A** au clocher de Gouhenans, point **B** du plan, la ligne **AB** formant la limite Nord de ladite concession de Gouhenans.
- **Au Sud-Ouest**, par la ligne droite menée du point **B**, ci-dessus déterminé, au point **I**.

Les coordonnées des sommets de la concession EPOISSES ont été définies à partir du plan SCAN25[®] géoréférencé de l'IGN et sont présentées dans le Tableau A-2 :

Sommet	Système RGF93 CC48	
	X (m)	Y (m)
I	1 961 813	7 163 730
E	1 964 108	7 163 059
A	1 962 661	7 162 041
B	1 960 589	7 162 168

Tableau A-2 : *Coordonnées des sommets de la concession de EPOISSES*

Le périmètre de la concession de GOUHENANS et des EPOISSES est présenté sur les plans de situation portés en Annexes A-7 et A-8.

2.6. OBJET ET PERIMETRE DE LA DECLARATION

La Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est qui n'envisage ni d'exploitation de sel dans la concession de GOUHENANS et des EPOISSES, ni de transférer cette concession, a décidé de déclarer l'arrêt définitif des travaux miniers et d'utilisation des installations associées.

La présente déclaration concerne exclusivement et intégralement le périmètre de la concession de GOUHENANS et des EPOISSES, tel que défini précédemment, et plus particulièrement les ouvrages miniers (sondages de reconnaissance ou d'exploitation du sel), les travaux miniers et les installations associées à ladite concession.

3. METHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DU DOSSIER ACCOMPAGNANT LA DECLARATION D'ARRET DEFINITIF DES TRAVAUX MINIERES ET D'UTILISATION DES INSTALLATIONS ASSOCIEES

La concession de mines de sel gemme de GOUHENANS et des EPOISSES n'a jamais été exploitée par la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est qui en est toutefois actuellement titulaire.

Du fait des changements d'exploitants, les archives retrouvées à la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est ne sont que partielles et n'ont pas permis d'accéder à l'intégralité de l'historique des travaux. Aussi, l'ensemble des organismes susceptibles de détenir des informations relatives à la concession, aux travaux de recherche et d'exploitation qui y ont été conduits et à leurs conséquences sur l'environnement, a été consulté de façon à recueillir le maximum de données et à en faire la synthèse.

3.1. RECHERCHE DES DONNEES RELATIVES AUX TRAVAUX MINIERES

3.1.1. Sources documentaires consultées

La Saline de Gouhenans a été exploitée à partir de 1830 mais avec autorisation pendant 102 ans, entre 1843 à 1945. Deux guerres mondiales et de nombreux déménagements du siège des différents exploitants ont fait disparaître une grande partie des archives du site. Un travail de recherche bibliographique a été conduit pendant plusieurs mois afin de regrouper le maximum d'information sur l'histoire du site.

Les ressources documentaires consultées ont été :

- En premier lieu, les archives de la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est conservées sur le site de Varangéville (Meurthe-et-Moselle) ;
- Les archives de la DREAL ;
- Les documents des Archives Départementales du Jura, à Lons-le-Saunier et celles de la Haute-Saône, à Vesoul ;
- Les propriétaires et riverains des parcelles sur lesquelles les ouvrages miniers et les installations sont implantés ;
- Les archives privées ou celles des associations de sauvegarde du patrimoine.

Par ailleurs, plusieurs organismes ont été sollicités pour acquérir des données supplémentaires :

- La Banque de Données du Sous-Sol (BRGM),
- L'Institut Géographique National (IGN).

**CONCESSION DE MINES DE SEL GEMME
DE GOUHENANS ET DES EPOISSES (Haute-Saône)
DÉCLARATION D'ARRÊT DEFINITIF DES TRAVAUX MINIERS
ET D'UTILISATION DES INSTALLATIONS ASSOCIEES**

3.1.2. Investigations de terrain

Plusieurs reconnaissances de terrains ont été menées. Les dates et le détail des travaux réalisés sont présentés plus loin dans le paragraphe 3.5 du présent dossier. Les visites de terrain ont eu pour objectif de définir précisément le cadre géologique du secteur d'étude, d'effectuer des investigations hydrologiques et hydrogéologiques, des investigations sur les ouvrages et les installations minières, et de définir leur emplacement.

3.1.3. Document de synthèse

Les reconnaissances de terrains et la lecture de l'ensemble des archives se rapportant à la concession de GOUHENANS et des EPOISSES ont permis de rédiger un historique technique et administratif d'une part, et un inventaire exhaustif des ouvrages miniers attachés, leurs états et emplacements d'autre part. Ces éléments sont présentés dans les documents A, B et C de la présente déclaration.

3.2. TRAVAUX MINIERS REALISES DANS LE PERIMETRE DE LA CONCESSION

La concession de GOUHENANS et des EPOISSES a fait l'objet de travaux de reconnaissance et d'exploitation pour le sel dont l'inventaire est présenté dans le Tableau A-3 et A-4 :

OUVRAGES & TRAVAUX MINIERS	Sondage de reconnaissance	x 2
	Sondage d'exploitation	x 9
	Puits de reconnaissance	-
	Puits d'exploitation	-
	Travaux souterrains	-

**Tableau A-3 : Inventaire des ouvrages et des travaux miniers réalisés dans le périmètre
de la concession de GOUHENANS**

OUVRAGES & TRAVAUX MINIERS	Sondage de reconnaissance	x 1
	Sondage d'exploitation	x 3
	Puits de reconnaissance	-
	Puits d'exploitation	-
	Travaux souterrains	-

**Tableau A-4 : Inventaire des ouvrages et des travaux miniers réalisés dans le périmètre
de la concession des EPOISSES**

Les ouvrages miniers rattachés à la concession de GOUHENANS et des EPOISSES sont portés sur les plans des Annexes A-8 et A-9.

3.3. EXPLOITATION INDUSTRIELLE DE LA CONCESSION

Dans la concession de GOUHENANS et des EPOISSES, douze sondages ont été exploités pour alimenter la saline nommée Saline Parmentier.

D'après les archives, la production totale de sel s'élève à près de 1.083.200 tonnes pour l'époque industrielle c'est-à-dire à partir de l'institution d'une concession minière.

3.4. INSTALLATIONS MINIERES ENCORE EXISTANTES

Il n'existe aucune installation hydraulique servant en tout ou partie à l'assainissement, à la distribution de l'eau ou à la maîtrise des eaux pluviales, de ruissellement ou souterraine rattachées à la concession de GOUHENANS et des EPOISSES.

Il n'existe pas non plus d'installation hydraulique servant en tout ou partie à la sécurité ou à la surveillance attachée à la concession de GOUHENANS et des EPOISSES.

Il n'existe même aucune installation minière de quelque nature que ce soit attachée à la concession de GOUHENANS et des EPOISSES.

INSTALLATIONS MINIERES DE SURFACE	Bâtiment d'exploitation de sondage	-
	Installations de pompage, de transport d'eau douce	-
	Installations de pompage, de transport de saumure	-
	Installations hydrauliques	-
	Installations de sécurité	-

Tableau A-5 : *Synthèse des installations minières existantes*

3.5. TRAVAUX DE RECHERCHE ET D'INVESTIGATION

Des travaux de recherche et d'expertise préliminaires ont été réalisés en plusieurs phases. Les phases principales sont :

- Phase 1 – 2009
Recherche de documents aux Archives Départementales du Jura
- Phase 2 – 2014
Synthèse des archives
Recherche sur le terrain des ouvrages miniers
Campagne hydrologique/hydrogéologique
- Phase 3 - 2017
Recherche complémentaire de documents aux Archives Départementales de Haute-Saône
Recherche sur le terrain des ouvrages miniers
- Phase 4 – 2018
Recherche sur le terrain des ouvrages miniers et mise en sécurité de certains ouvrages miniers de la concession de GOUHENANS
Campagne hydrologique/hydrogéologique

L'ensemble de ces travaux a été conduit afin d'évaluer si des risques liés aux sondages et à l'exploitation qui a été menée persistent, ceci afin d'établir les travaux nécessaires pour les supprimer ou les limiter.

**CONCESSION DE MINES DE SEL GEMME
DE GOUHENANS ET DES EPOISSES (Haute-Saône)
DÉCLARATION D'ARRÊT DEFINITIF DES TRAVAUX MINIERES
ET D'UTILISATION DES INSTALLATIONS ASSOCIEES**

3.6. TRAVAUX MINIERES POSTERIEURS A L'ACTIVITE INDUSTRIELLE

Ni les titulaires du titre minier, ni aucun autre intervenant, n'ont réalisé de travaux miniers dans le périmètre de la concession de GOUHENANS et des EPOISSES, ou hors de ce périmètre, depuis l'arrêt de l'activité industrielle en 1945.

**4. COMPOSITION DU DOSSIER DE DECLARATION D'ARRET DEFINITIF
DES TRAVAUX MINIERES ET D'UTILISATION DES INSTALLATIONS
ASSOCIEES**

Le contenu du dossier accompagnant la déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers et d'utilisation des installations associées est établi selon les prescriptions des articles L. 163-1 à L. 163-9 du Code Minier codifié par l'ordonnance n°2011-91 du 20 janvier 2011.

4.1. PRESENTATION DES ETUDES REALISEES

Les études réalisées pour la constitution du présent dossier ont été conduites en considérant comme périmètre d'étude le secteur géographique recouvrant la concession de GOUHENANS et des EPOISSES élargi sur la base de considérations d'ordre topographique, géologique et hydrogéologique.

**4.2. PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE DECLARATION D'ARRET DEFINITIF DES
TRAVAUX MINIERES ET D'UTILISATION DES INSTALLATIONS ASSOCIEES**

Le présent dossier de déclaration d'arrêt définitif des travaux miniers et d'utilisation des installations associées est constitué de plusieurs pièces séparées :

DOCUMENT A	Généralités : document de présentation générale du titre minier, des travaux miniers et du dossier de déclaration d'arrêt des travaux miniers et d'utilisation des installations associées
DOCUMENT B	Mémoire décrivant les travaux miniers, les ouvrages miniers et les installations minières
DOCUMENT C	Mémoire décrivant les travaux, les ouvrages et les installations hors procédures
DOCUMENT D	Mémoire décrivant le bilan des effets des travaux miniers et de l'arrêt de l'exploitation sur le régime et la qualité des eaux de toute nature
DOCUMENT E	Mémoire décrivant le bilan des effets des travaux miniers, et de l'arrêt de l'exploitation sur la tenue des terrains de surface
DOCUMENT F	Mémoire décrivant les mesures déjà prises et celles envisagées pour préserver les intérêts à protéger
DOCUMENT G	Mémoire présentant l'analyse des risques qui subsisteront à l'issue de la mise en œuvre des travaux pour la préservation des intérêts à protéger
DOCUMENT H	Mémoire relatif aux possibilités de reprise de l'exploitation

DOCUMENT I Recueil des plans, études et fichiers numériques

DOCUMENT J Etudes techniques

DOCUMENT K Résumé non technique